



Le dialogue continue, et ceci en permanence entre le chef de l'État Michel Martelly et les présidents des deux chambres, Jocelerme Privert et Cholzer Chancy. Les discussions ont surtout porté sur la gouvernance du pays après le 7 février.

Selon les propos de Jocelrme Privert, le président Martelly a promis de laisser le pouvoir le 7 février, indiquant que d'autres rencontres doivent se tenir dans les jours qui suivent, sur la question de la gouvernance.

En ce qui a trait à la séance en assemblée nationale, le sénateur Privert promet qu'elle sera convoquée lorsque les conditions seront réunies pour le faire.